

Nous appartenons à la terre

C'est sous ce titre que la Süddeutsche Zeitung a publié le 27.08.2015 un article d'Yves-Charles Zarka (professeur de philosophie à la Sorbonne) pour une nouvelle Déclaration universelle des droits de l'homme qui doit être présentée à la fin de l'année à Paris lors du sommet de l'ONU sur le climat. Une telle Déclaration a été commanditée par le président français Hollande et la ministre française de l'environnement Corinne Lepage et élaborée par Zarka et une commission d'experts.

La Déclaration des droits de l'homme de 1948, qui s'orientait alors avant tout contre l'oppression des individus et des peuples, doit maintenant être complétée, élargie. «L'humanité toute entière est concernée car elle partage un destin commun, un destin qui est scellé par l'indissoluble lien entre l'homme et la Terre.» Nous avons maintenant besoin d'une légitimation contre «la surexploitation effrénée et destructrice de la Terre». L'enjeu est de garantir l'avenir de la Terre elle-même et celui de toute l'humanité. Zarka proclame **«l'inappropriabilité de la Terre»**, ce qui signifie que la Terre – et la terre – n'appartient pas, comme on le pense surtout en Occident, à l'homme, qui croit qu'il peut l'utiliser à sa guise. La Terre n'appartient pas aux générations actuelles, elle n'est pas leur propriété. **«La Terre-Sol ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons.»** «Toute propriété est provisoire, précaire, secondaire ou de deuxième rang.» La propriété individuelle et collective ne doit donc pas être illimitée mais bel et bien limitée de manière radicale. Personne, individu ou collectivité, n'a de droit absolu sur des parties de la Terre. Le fait que nous ne puissions pas attribuer la Terre à qui que ce soit est une responsabilité cosmopolite non seulement morale mais aussi quasiment juridique et qui devrait donc s'exprimer dans toute constitution. «L'inappropriabilité de la Terre et la responsabilité de l'humanité permettent de donner du contenu à une Déclaration universelle des droits et devoirs de l'humanité.»

La Terre (et donc aussi chaque bout de terrain) doit donc être sortie de la vénalité pour faire partie de la vie juridique de l'humanité – comme Rudolf Steiner l'avait déjà proposé avec sa tripartition sociale.

Je trouve la formulation «La Terre-Sol ne nous appartient pas, c'est nous qui lui appartenons» émouvante car Zarka parle ainsi de la Terre comme d'un être. La Terre n'est justement pas seulement un bloc minéral mais un être vivant. Et, en fonction de jusqu'où on veut se risquer, elle est animée et a même un esprit. Le Faust de Goethe rencontre bien l'Esprit de la Terre dans sa salle d'étude et parle avec lui.

Ce qui se prépare en France pour le sommet de l'ONU sur le climat est donc extrêmement encourageant.

Friedwart Husemann, Munich

[joint en lien d'une circulaire
émise par l'initiative Elliant
sur les initiatives de rachat
de terres agricoles.
Septembre 2015](#)